

26.09.2010 – 13:58 Uhr

Votation sur la 4e révision de la LACI Pas de nouvelle réduction des prestations - Programmes conjoncturels indispensables

Bern (ots) -

Travail.Suisse, l'organisation faîtière indépendante de 170'000 travailleuses et travailleurs, est déçue de l'acceptation de la 4e révision de la LACI. Le chantage consistant à menacer de relever les cotisations salariales a fait mouche. Dès lors, l'assainissement de l'assurance voté aujourd'hui durera 18 ans. Travail.Suisse prend au mot les partisans de la révision et exclut d'emblée durant ce temps toute nouvelle réduction des prestations. En outre, toute récession d'importance exigera la mise en oeuvre de programmes conjoncturels car l'assurance-chômage n'est plus apte à endiguer une crise.

Les électrices et les électeurs acceptent la 4e révision de la loi sur l'assurance-chômage. L'équilibre entre la flexibilité du marché du travail et la sécurité des actifs garantie par une bonne assurance-chômage est ainsi fortement compromis.

Prendre au mot les partisans de la révision - refuser toute réduction des prestations jusqu'en 2029

La révision acceptée aujourd'hui reporte le désendettement de l'assurance-chômage à l'an 2029. Selon les partisans de la révision, les conditions financières de l'assurance sont assez bonnes pour supporter l'extrême lenteur de ce désendettement et résister aux aléas de la conjoncture. Mais alors, pour Travail.Suisse, cela signifie aussi qu'il faut exclure toute nouvelle réduction des prestations jusqu'en l'an 2029 et que toute dette imprévue doit être épongée par le biais des recettes.

La nouvelle loi est inappropriée en cas de profonde récession

La 4e révision réduit les prestations de 620 millions de francs. L'assurance-chômage ne pourra plus tout à fait jouer son rôle de « stabilisateur automatique » lors de la prochaine crise. Dans les régions fortement touchées par le chômage, notamment, il faudra introduire d'autres mesures. Ici aussi, Travail.Suisse prend au mot les partisans de la révision et leur rappellera les promesses faites durant les débats parlementaires de relever les prestations par le biais de programmes conjoncturels à l'égard des assurés et des régions concernés.

Contact:

Martin Flügel, Président, 079 743 90 05

Susanne Blank, responsable de la politique économique, 078 850 91 19

Kurt Regotz, vice-président, Président Syna, 079 617 62 94

Josiane Aubert, Vice-présidente, conseillère nationale VD, 079 635 98

20

Meinrado Robbiani, vice-président, conseiller national TI, secrétaire général OCST, 079 636 24 24

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100610881> abgerufen werden.